



Non à la suppression d'un tiers des heures d'atelier en SEGPA !

Réunis en Assemblée Générale ce vendredi 28 janvier 2022 à l'initiative du SNETAA-FO, le premier syndicat de la Voie Professionnelle, nous, PLP, titulaires ou contractuels, représentants une douzaine de SEGPA de la Gironde*, avons constaté la volonté de l'autorité académique de mettre en place le « Parcours Avenir » au détriment des heures de découverte professionnelle.

En effet, les moyens donnés (DGH) par Madame La DASEN aux SEGPA des collèges de la Gironde sont en baisse et ne permettent plus de dédoubler toutes les heures d'atelier. Ainsi, ce sont 33% de ces heures qui vont être remplacées par des heures d'enseignement en classe entière. Cette décision aura deux conséquences néfastes et immédiates (rentrée 2022).

La première directement sur nos élèves. En effet, en grandes difficultés scolaires, nos élèves sont accueillis dans les SEGPA afin de répondre à leurs besoins particuliers et leur redonner des objectifs de construction personnelle et professionnelle. L'organisation des enseignements combine un maintien d'heures d'enseignements généraux (adaptés et aménagés) et d'heures d'enseignement professionnel. Cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, apporte à ces élèves une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Il les amène ainsi à envisager progressivement et sereinement leur avenir professionnel. Cette réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves est un nouveau coup porté aux plus fragiles. C'est pour nous inconcevable !



La deuxième sur les enseignants et indirectement sur les élèves. En effet, en décidant de supprimer des heures d'atelier, Madame La DASEN de la Gironde précarise notre situation d'enseignant. Compte-tenu de nos obligations réglementaires de service hebdomadaire, nous serons alors contraints de compléter notre service, soit au collège dans une autre discipline que celle de notre recrutement, soit dans un autre établissement, LP ou SEGPA, parfois très éloigné de l'établissement initial. Mettre des enseignants dans de telles conditions de travail, c'est dégrader la qualité de leurs enseignements et indirectement celle d'étude des élèves les plus fragiles.

Nous sommes donc obligés de constater qu'entre les discours et les actes, l'autorité académique fait le grand écart et manque de cohérence.

Nous demandons que tous les moyens soient redonnés aux SEGPA de Gironde afin d'assurer la mise en œuvre correcte de la politique d'accueil des élèves à besoins particuliers et celle de l'inclusion.

*SEGPA des collèges Georges Brassens à Podensac, Gérard Philipe à Pessac, François Mitterrand à Créon, Manon Cormier à Bassens, Les Dagueys à Libourne, Cheverus à Bordeaux, Chante Cigale à Gujan-Mestras, Henri de Navarre à Coutras, Toulouse Lautrec à Langon, Hastignan à St Médard en Jalles, Bourran à Mérignac et Ausone à Bazas.



snetaa
Bordeaux FO